

Annexe simply webcast

1 objet du descriptif de Service

Le présent document a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire propose à ses clients, le service simply webcast en option des packs mutualisés.

Ce service permet au Client de disposer d'un espace de stockage sur les serveurs du Prestataire afin de créer, stocker et diffuser des contenus audiovisuels multimédia édités par le Client.

Le présent contrat est régi par les Conditions Générales Orange Business Services, les Conditions Spécifiques Applications managées, le Descriptif de Service Hébergement mutualisé, le présent Descriptif de Service, la fiche tarifaire du service simply webcast et le Bon de commande du Service simply webcast.

2 définition générale du Service

Le Prestataire fournit un service dénommé « simply webcast » en option des packs hébergement mutualisé..

Différents services simply webcast sont proposés par le Prestataire. Le client formalise son choix de service par la souscription d'un bon de commande.

L'utilisation du service simply webcast par le client fera l'objet d'une facturation supplémentaire selon les tarifs définis dans la fiche tarifaire.

Le descriptif de service simply webcast est disponible en ligne sur le site <http://hebergementweb.orange-business.com>, ou à toute autre adresse que le Prestataire viendrait à lui substituer et sur demande du client auprès du Prestataire.

3 terminologie et définitions

Plate-forme : désigne l'infrastructure permettant le stockage des contenus audiovisuels multimédia créés par le client et destinés à être diffusés en mode Streaming. Cette plate-forme est mise à disposition du Client par le Prestataire.

Streaming : mode de diffusion de contenus audiovisuels multimédia permettant de visualiser les contenus sans avoir à les télécharger au préalable.

Contenu audiovisuel multimédia : désigne les informations véhiculées par des supports audio et/ou vidéo provenant de différentes sources.

4 description du Service

Le service simply webcast permet de diffuser, en différé selon le mode Streaming, des contenus audiovisuels multimédia hébergés sur un espace de stockage alloué au Client par le Prestataire dans le cadre du Service.

Le service simply webcast permet au Client de créer, stocker et publier différents contenus audiovisuels multimédia sur cet espace de stockage.

Les différents types de contenus pouvant être stockés sur la plate-forme du Prestataire dans le cadre du service simply webcast sont les suivants :

- Audio/Vidéo provenant d'une webcam + fichier PowerPoint*,
- Audio/Vidéo provenant d'un fichier vidéo + fichier PowerPoint*,
- Audio provenant d'un microphone + fichier PowerPoint*,
- Audio provenant d'un fichier audio + fichier PowerPoint*,
- Audio/Vidéo provenant d'une webcam,
- Audio/Vidéo provenant d'un fichier vidéo,
- Audio provenant d'un fichier audio,
- Audio provenant d'un microphone.

Le service simply webcast ne peut être souscrit qu'en option des packs d'hébergement mutualisés Windows ou Linux du Prestataire.

Le type de service simply webcast souscrit par le client permet de déterminer l'espace de stockage et les ressources dont le client pourra bénéficier sur la plate-forme du Prestataire.

Le service simply webcast souscrit par le client fait également l'objet d'une description en ligne sur le site du Prestataire accessible à l'adresse <http://hebergementweb.orange-business.com> , ou à toute autre adresse que le Prestataire viendrait à lui substituer.

Dans le cadre du service simply webcast, le Prestataire met à disposition du Client, un logiciel de création de contenus audiovisuels multimédias accessible en téléchargement. Le Prestataire concède au Client, sur ce logiciel, un droit de reproduction et d'exploitation, pour la durée du contrat, et aux seules fins d'utilisation du service simply webcast, conformément à son objet.

(*) : PowerPoint est une marque déposée de Microsoft corporation.

4.1 Pré-requis technique

Le service simply webcast est accessible depuis un navigateur web. L'utilisation du service simply webcast par le Client nécessite le téléchargement et l'installation du logiciel simply webcast sur l'ordinateur utilisé par le Client. Ce service ne fonctionne que sur les systèmes d'exploitation Windows.

Le service simply webcast pourra nécessiter des mises à jour auxquelles le client accepte de procéder selon les indications que fournira le Prestataire.

4.2 Interface d'administration simply webcast

Dans le cadre du service simply webcast proposé au Client, le Prestataire met à la disposition de ce dernier une interface web d'administration permettant de gérer les contenus audiovisuels multimédia du Client.

Les informations de connexion à cette interface web d'administration sont communiquées au Client par le Prestataire, suite à l'ouverture du service simply webcast souscrit par le Client.

Après identification du Client sur cette interface web d'administration, les fonctions d'administration du service simply webcast sont accessibles au Client.

Le Client réalise ses contenus audiovisuels multimédia à l'aide du logiciel simply webcast et dépose ses contenus sur la plate-forme du Prestataire au travers de son interface d'administration. Le Client obtient alors une URL pour chacun des contenus audiovisuels multimédia téléchargé. Les URL obtenues peuvent être insérées dans des pages web et permettent d'accéder aux contenus audiovisuels multimédia depuis Internet.



4.3 Sauvegarde des contenus audiovisuels multimédia

Les données et/ou contenus audiovisuels multimédia stockés sur l'espace de stockage alloué au Client par le Prestataire ne font l'objet d'aucune sauvegarde de la part du Prestataire. Il appartient donc au Client de procéder, selon la régularité qu'il jugera opportune, à la sauvegarde des données et/ou contenus audiovisuels multimédia stockés sur l'espace qui lui est alloué par le Prestataire.

Les données et/ou contenus audiovisuels multimédia hébergés sur l'espace de stockage alloué au Client par le Prestataire sont sous l'entière responsabilité du Client. Le Prestataire ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment pour :

- la nature et la qualité des données et/ou contenus stockés par le Client sur l'espace de stockage qui lui est alloué,
- la perte totale ou partielle ou les dommages que pourraient subir les données et/ou contenus audiovisuels multimédia du Client,
- la contamination par virus des données et/ou contenus audiovisuels multimédia du Client, dont la protection incombe à ce dernier.

5 changement de service simply webcast

Le Client est tenu, avant de procéder au changement de son service simply webcast initial, de se renseigner auprès du Prestataire concernant les caractéristiques, fonctionnalités et tarifs appliqués pour le nouveau service simply webcast demandé.

5.1 passage d'un service simply webcast vers un service simply webcast supérieur

Tout client ayant souscrit un service simply webcast auprès du Prestataire, a la possibilité de passer à l'offre de service simply webcast supérieure en souscrivant au nouveau service simply webcast souhaité.

La migration vers une offre de service simply webcast supérieure n'engendre pas d'interruption dans la continuité du service.

L'opération de migration d'un service simply webcast vers un service simply webcast supérieur ne donne pas lieu à une facturation supplémentaire par le Prestataire.

5.2 passage d'un service simply webcast vers un service simply webcast inférieur

Tout client ayant souscrit un service simply webcast auprès du Prestataire et souhaitant bénéficier d'une offre de service inférieure, doit résilier son offre initiale avant de souscrire le nouveau service simply webcast souhaité.

Dans le cadre d'un passage d'un service simply webcast vers un service simply webcast inférieur, la migration des données et contenus audiovisuels multimédia du client vers le nouvel espace de stockage associé au nouveau service simply webcast est à la charge du client. Le transfert des données et contenus audiovisuels multimédia du client vers le nouveau service simply webcast n'est en aucun cas de la responsabilité du Prestataire.

6 durée et résiliation du service simply webcast

Le contrat de service simply webcast prend effet à compter de la date de signature du bon de commande ou de la confirmation de la commande en ligne par le Client, pour une période d'un an à compter de la date de communication par le Prestataire des identifiants et mots de passe nécessaires à l'accès à la plate-forme d'hébergement du Prestataire.

Sauf dénonciation par le client trois mois avant son terme, et par dérogation au Conditions Spécifiques Applications Managées, le contrat est reconduit par tacite reconduction par période d'un an.

Le service simply webcast est automatiquement résilié lorsque le pack d'hébergement mutualisé auquel il est lié est résilié.

La résiliation du service simply webcast entraîne la suppression immédiate des données stockées par le Client sur l'espace de stockage alloué au Client par le Prestataire, la suppression des liens rendant accessibles les contenus



audiovisuels multimédia du Client, la désactivation du compte d'accès à l'interface d'administration du service simply webcast du Client.

7 engagements et responsabilité du Client

7.1 engagements généraux du Client

L'utilisation du service simply webcast fait l'objet de diverses Restrictions Techniques telles que précisées sur le site Internet du Prestataire <http://hebergementweb.orange-business.com> , sur le Bon de Commande, dans l'Espace Client ou dans la présente Description de Services.

Le Client s'engage à faire en sorte que l'utilisation qu'il fait de son service n'entraîne aucune charge exceptionnelle des serveurs du Prestataire.

Dans le but de fournir un service de qualité à ces Clients et en cas de non-respect répété par le Client des Restrictions Techniques ou de la présente Description de Service, le Prestataire se réserve le droit de suspendre ou résilier la fourniture du Service aux torts exclusifs du Client, sans que le Client puisse revendiquer le remboursement de tout ou partie des sommes versées par lui et/ou l'attribution d'une quelconque compensation ou dommages et intérêts.

7.2 responsabilité du Client

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu du Prestataire toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi, les commandes effectuées par le Client demeurent sous son entière responsabilité.

Le Prestataire est le fournisseur de la plate-forme et du service permettant le stockage et l'exploitation de contenus audiovisuels multimédia. En application des dispositions légales , le Client est responsable des données et/ou contenus audiovisuels multimédia stockés sur l'espace alloué par le Prestataire, des informations transmises, diffusées et/ou collectées, de leur exploitation et des liens hypertextes. Le Client s'engage à respecter les règles déontologiques régissant Internet.

Le Client garantit le Prestataire contre toute action ou revendication de tiers liées au contenu des informations hébergées et à ce titre, le Client indemniserà le Prestataire de tous frais, charges, indemnités et dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais de conseils du Prestataire, y compris en cas de décision de justice non définitive.

Le Prestataire se réserve le droit de contrôler tout contenu audiovisuel multimédia et/ou tout répertoire mis à la disposition des Clients et hébergé sur sa plate-forme en vue de s'assurer du respect des dispositions du présent Descriptif de Service ainsi que des dispositions légales applicables.

Le Prestataire se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'usage du service simply webcast par le Client en cas de non respect des conditions d'utilisation du service, et notamment dans l'hypothèse où le Client aurait intégré et/ou diffusé dans ses contenus audiovisuels multimédia un contenu manifestement illicite, sans que cette suspension ne donne droit à aucune indemnité au Client de la part du Prestataire.

Dans cette hypothèse, une procédure de signalisation de contenu illicite est mise en place par le Prestataire sur le site <http://hebergementweb.orange-business.com> et est destinée à être utilisée par les internautes.

8 responsabilité du Prestataire

Le Prestataire est tenu, pour l'exécution du Contrat, à une obligation de moyens, compte tenu de la technicité des technologies mises en oeuvre. La responsabilité du Prestataire envers le Client ne pourrait être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables.

Le Prestataire s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en oeuvre d'un Service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.



A cet égard, le Prestataire s'efforce de rendre accessible aux Clients, la plate-forme d'hébergement du service simply webcast 24 heures sur 24, tous les jours de l'année. En cas de nécessité, le Prestataire se réserve la possibilité d'interrompre l'accès à la Plate-forme d'hébergement du service simply webcast pour procéder à une intervention technique de maintenance et/ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement du Service. Le Prestataire fera en sorte d'informer le Client, dans la mesure du possible, de l'existence et de la durée de l'intervention. Le Prestataire procède aux opérations de maintenance aux heures où la Plate-forme d'hébergement du service simply webcast est la moins utilisée par les utilisateurs d'Internet, sauf dans le cadre d'une maintenance corrective urgente. Ces interruptions de Service ne pourront donner lieu à une quelconque indemnisation du Client.

9 information du marchand et conformité à ses besoins

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service simply webcast à ses besoins en terme de création et de diffusion de contenus audiovisuels multimédia et avoir reçu les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en toute connaissance de cause.

